

OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Les droits de la personne âgée en institution**, formation en distanciel, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2021 : 790 € TTC

J'ai bien pris note des conditions d'annulation\*.

(NB: le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée\*\*)

## Vos coordonnées

### Établissement

Adresse

CP

Ville

Stagiaire Nom, Prénom

Fonction

E-mail

Responsable formation Nom, Prénom

Tél.

Fax

E-mail

Cachet:

### Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : [formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)
- par télécopie : 05 57 57 08 69
- en ligne : [www.leh.fr/formation](http://www.leh.fr/formation)

Date:

Signature:

**Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.**

\* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

\*\*Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

## Contact

Sophie Durand  
Tél. 05 57 57 08 68 • Fax 05 57 57 08 69  
[formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)



numéro d'existence en qualité  
d'organisme de formation :  
11753475275  
SIRET : 434 161 741 00013



## LES DROITS DE LA PERSONNE ÂGÉE EN INSTITUTION

**Judi 30 septembre et  
vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021**  
Formation en distanciel



[www.leh.fr/formation](http://www.leh.fr/formation)

**Groupe LEH** un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Événement

### Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

### Objectifs pédagogiques

- Connaître les droits de la personne âgée issus des différentes réformes législatives (lois de 2002, 2005, et 2016)
- Être capable d'en maîtriser les nombreux enjeux dans les institutions
- Savoir identifier et prévenir les situations susceptibles de générer l'engagement de sa responsabilité ou celle de son établissement

### Public concerné

Cette formation s'adresse à l'ensemble du personnel administratif, soignant et de direction des établissements médico-sociaux

### Durée

2 jours (12 heures)

### Méthode pédagogique

- Apports théoriques, pratiques et méthodologiques
- Exercices pratiques d'application. Entraînements par des mises en situations
- Études de cas concrets piochés dans des décisions pertinentes de jurisprudence et illustration avec les cas apportés par les participants
- Traitement des cas personnels apportés par les participants

### Profil intervenant

Juriste

### Évaluation de fin de formation

Remise d'une attestation de fin de formation à chaque participant

### Documents remis aux stagiaires

- Les supports de cours sont disponibles sur l'espace client ou distribués lors de la formation
- **Le + : remise d'un livre sur le sujet ou un thème d'actualité**

### PROGRAMME

#### LES DROITS RECONNUS À LA PERSONNE ÂGÉE EN INSTITUTION

Contenu et évolutions du cadre légal issu des différentes législations: loi du 2 mars 2002, loi du 22 avril 2005, loi du 26 janvier 2016 et loi 2 février 2016.

- Les droits de la personne accueillie en institution : droits reconnus lors de l'admission, droit aux absences, le droit à l'aide sociale, le droit au libre choix du médecin
- Les droits de la personne lors de son séjour : droit au respect de la dignité, droit de visite, respect de la vie privée et à l'intimité, liberté religieuse, droit de vote.
- Les droits de la personne âgée dans le cadre des soins : droit à l'information, consentement aux soins, accès au dossier médical, partage d'informations et respect du secret professionnel.
- Les droits de la personne âgée en fin de vie : consentement/refus de soins, personne de confiance, la rédaction des directives anticipées, le droit aux soins palliatifs.

#### LES OUTILS À LA DISPOSITION DES ÉTABLISSEMENTS POUR RESPECTER LES DROITS DES PERSONNES ÂGÉES EN INSTITUTION

- Le cadre juridique de l'admission en établissement : le contrat de séjour et ses annexes (contenu, mentions obligatoires, contestation), livret d'accueil, règlement intérieur.
- La représentation du résident : mesures de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle), représentant légal, personne de confiance, habilitation familiale.
- Le conseil de la vie sociale, la charte des droits des personnes âgées

#### LES RESPONSABILITÉS DES PROFESSIONNELS ET DE L'ÉTABLISSEMENT

- Les obligations de signalement des structures sociales et médico-sociales (Décret du 21 décembre 2016)
- Les différents types de responsabilités : civile, administrative, pénale et disciplinaire.
- Focus sur les situations à risque :
  - La prévention des maltraitances
  - Le secret professionnel
  - Les différents régimes de protection et la garantie des droits
  - Les restrictions à la liberté d'aller et venir (secteur fermé: UVP, UHR, PASA; usage de la contention).